

## Bilan énergétique et émissions Gaz Effet Serre Grand Pays de Colmar

L'élaboration d'un Plan climat territorial, vise à mobiliser les acteurs locaux alsaciens autour d'un objectif commun : diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre (Facteur 4) à l'horizon 2025.

Ce document synthétique a pour but de présenter :

- I. Les **émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)** sur le territoire du **Grand Pays de Colmar (GPC)** comparées à celles de l'Alsace, par *secteurs d'activités* et par *types d'énergies consommées*. Puis *l'évolution possible des quantités d'émissions GES* si l'on applique le « *Facteur 4* ».
- II. La **consommation énergétique** du **GPC** et de l'Alsace, d'abord par *secteurs d'activités*, puis par *types d'énergies*, et enfin selon la *proportion des types d'énergies pour chaque secteur d'activités*.
- III. La **production d'énergie** du **GPC**, en détaillant la *production d'énergies renouvelables*.

Selon la base de données « *Energair'Alsace* » établie entre 2000 et 2003, qui est le fruit de la collaboration entre l'ADEME, la Région Alsace et l'ASPA.

La population du **GPC** représente *11% de la population alsacienne*, répartie dans 93 communes (soit 10% des communes d'Alsace).

### I. Au niveau des émissions de Gaz Effet Serre

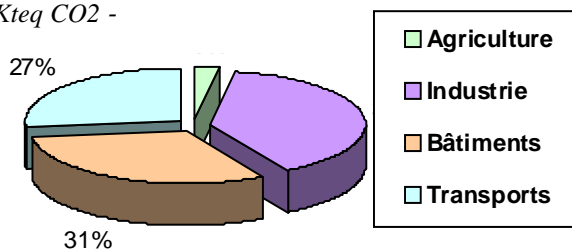
Le **GPC** émet environ 1700 Kt d'équivalent CO<sub>2</sub> par an, occupant la 4<sup>ème</sup> place des Pays alsaciens, soit *12% des émissions régionales GES totales*.

Ramené par habitant, un Alsacien émet *8,35 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>*, tandis que pour un habitant du **GPC**, la moyenne est d'environ 9 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit **plus de 30% que la moyenne française**.

#### Répartition des émissions GES par secteurs d'activités

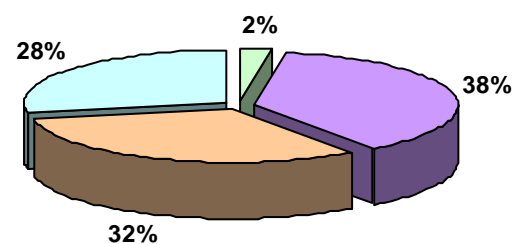
##### Grand Pays de Colmar en 2003

- en Kteq CO<sub>2</sub> -



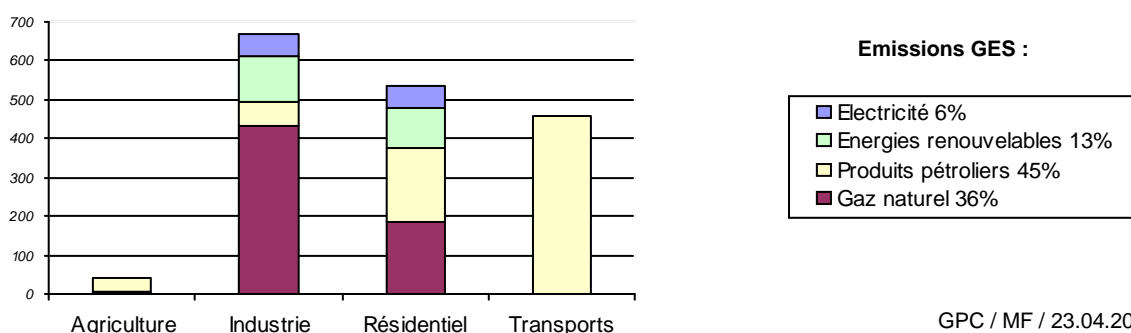
##### Alsace en 2003

- Kteq CO<sub>2</sub> -



#### Répartition des émissions GES selon les types d'énergies consommées pour chaque secteur d'activités

##### Grand Pays de Colmar en 2003 – Kt d'équivalent CO<sub>2</sub>



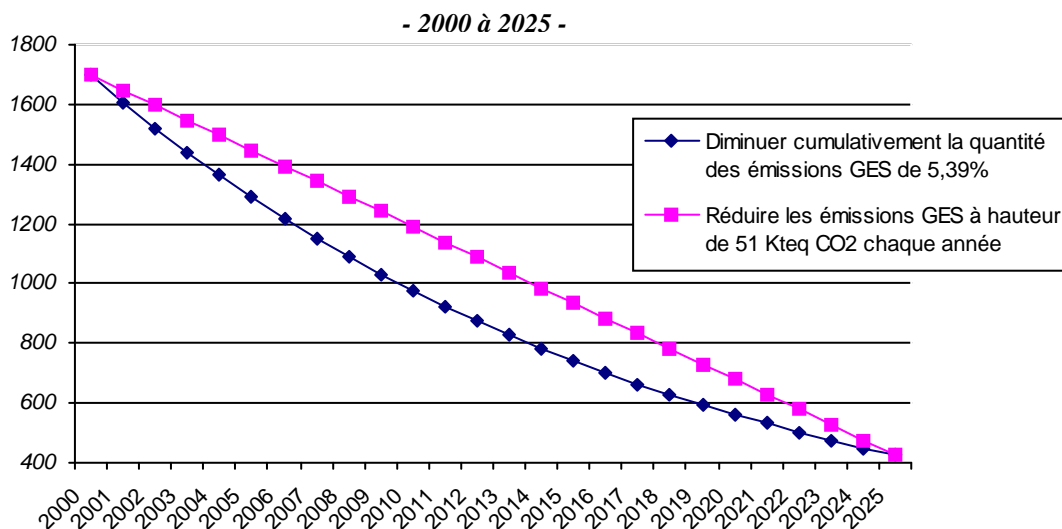
L'Alsace affiche l'objectif ambitieux de **diviser par 4 nos émissions GES à l'horizon 2025**. Pour avoir un ordre d'idées, la quantité totale envisagée à cette échéance, représente les émissions GES de Strasbourg en 2000 (28%) sur le total des émissions GES des 10 Pays d'Alsace (14 800 Kteq CO<sub>2</sub>).

Si l'on applique le « *Facteur 4* » pour le **GPC** avec sa quantité d'émissions GES s'élevant à 1700 Kteq CO<sub>2</sub>, cela reviendrait à n'émettre plus que 425 Kteq CO<sub>2</sub> en 2025 !

Ainsi en 2025, un habitant du **GPC** ne devrait qu'émettre 2,25 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit une réduction de 270 kg chaque année.

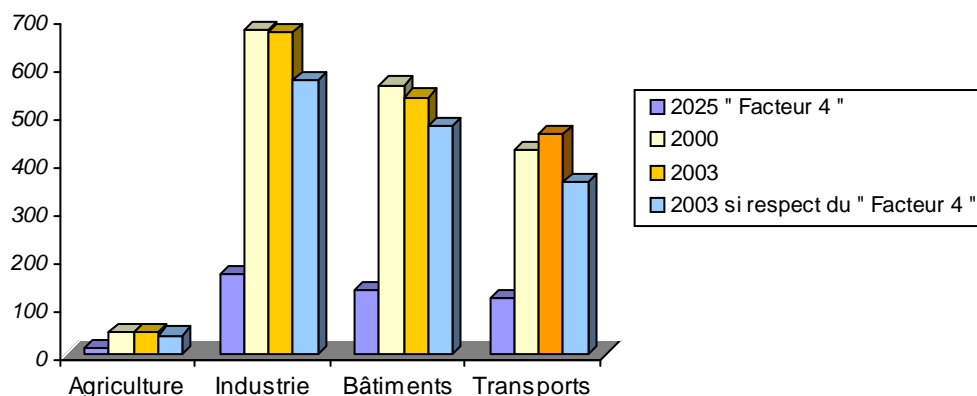
Toutefois comparé à la moyenne alsacienne, le **GPC** devra faire un effort supplémentaire de 6% pour arriver à l'objectif alsacien de 2 tonnes d'émissions GES par habitant et par an.

**Objectif de réduction annuelle de GES pour atteindre le « Facteur 4 »  
Grand Pays de Colmar – Kt d'équivalent CO<sub>2</sub>**



L'ambition chiffrée pour atteindre le « *Facteur 4* » pour 2025 en prenant 2000 comme année de départ, équivaudrait à diminuer nos quantités d'émissions GES de 5,39% tous les ans, ou réduire chaque année nos émissions de GES de 51 Kteq CO<sub>2</sub>.

**Objectif de réduction de GES pour atteindre le « Facteur 4 »  
par secteurs d'activités – Kt d'équivalent CO<sub>2</sub>**



Entre 2000 et 2003, le secteur des transports est le seul à subir une augmentation avec 8%, alors que les autres secteurs ont diminué de 3 à 5%, toutefois cela s'avère insuffisant au regard de l'objectif « *Facteur 4* ».

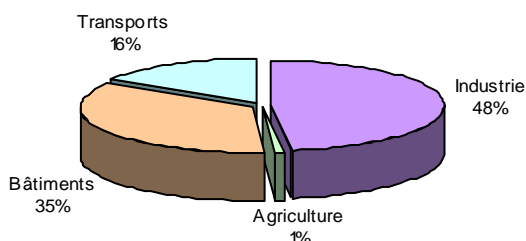
## II. Au niveau de la consommation énergétique

Les consommations énergétiques totales du **GPC** s'élèvent à 942 Kilotonnes d'équivalent pétrole en 2003, à la 4<sup>ème</sup> place des Pays alsaciens, avec une part d'environ 12% de la consommation régionale. Selon la population, un habitant du **GPC** consomme l'équivalent de 5 tonnes d'équivalent pétrole par an, ce qui représente presque 60 000 kWh.

### Consommation d'énergie primaire par secteurs d'activités

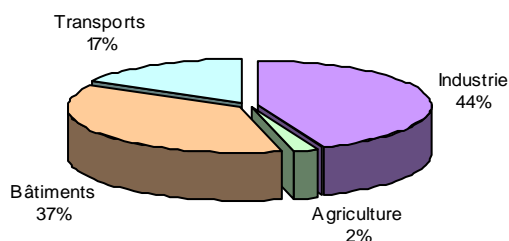
#### Grand Pays de Colmar en 2003

- en Ktep -



#### Alsace en 2003

- en Ktep -



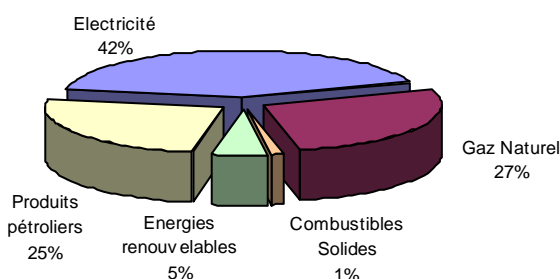
Consommation totale du **GPC** 2000 → 2003 : +11%

Principal consommateur d'énergie : **Secteur industriel** 2000 → 2003 : + 22,5%.

### Consommation d'énergie primaire par types d'énergies

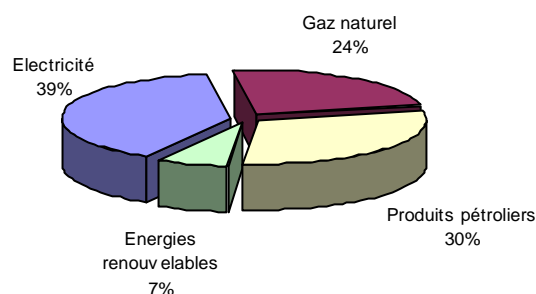
#### Grand Pays de Colmar en 2003

- en Ktep -



#### Alsace en 2003

- en Ktep -



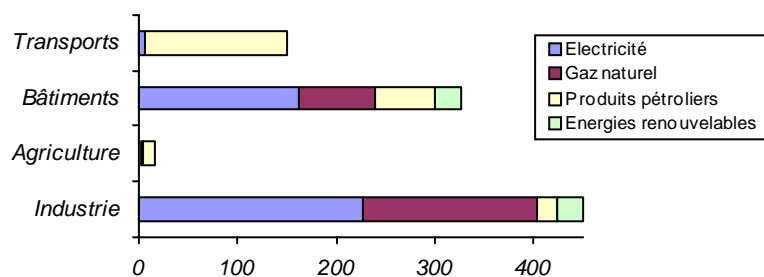
En 2003, la consommation de *produits pétroliers* du **GPC** a baissé de 8% par rapport à 2000, au profit du gaz naturel qui a augmenté de plus de 30%, et l'électricité avec 25% de hausse.

A l'inverse, la part d'*énergies renouvelables* consommées a décliné de 3% en 2003.

### C) Proportion des types d'énergies selon les secteurs d'activités

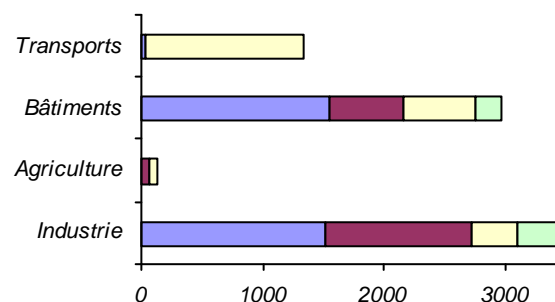
#### - Grand Pays de Colmar en 2003 -

(Ktep/an)



#### - Alsace en 2003 -

(Ktep/an)



Ce sont les secteurs industriels et celui des bâtiments qui consomment des *énergies renouvelables*, représentant 5 % des consommations totales, soit *51,6 Ktep/an* (3500 kWh par habitant et par an).

### III. Au niveau de la production d'énergie

En 2003, le GPC a produit *122 Ktep dont 85 ktep/an hors grande hydraulique*, soit une **auto-suffisance inférieure à 9%**.

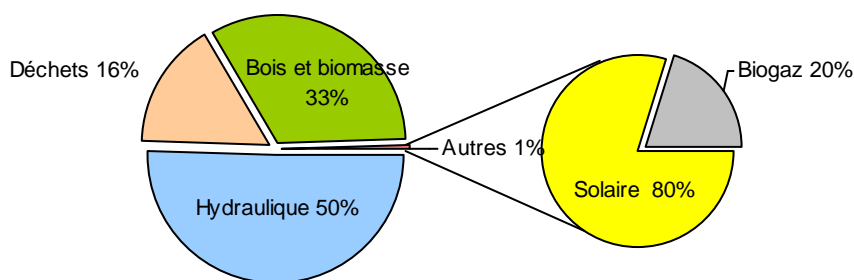
Ainsi plus de 90% de l'énergie consommée sur son territoire, échappe au contrôle du GPC, cela pose le souci de sa sécurité énergétique d'approvisionnement.

Il y a là, une opportunité économique, en développant des filières d'énergies renouvelables, et en développant de manière ambitieuse un emploi local important dans ces domaines porteurs pour l'avenir du territoire.

S'agissant de la production d'électricité : 10% est issue de la cogénération, le reste provient des énergies renouvelables, dont quasiment 100% sont liées à la « *Grande Hydraulique* ».

S'agissant de la production thermique : les 2/3 proviennent du bois et biomasse et l'autre tiers est issu de la cogénération.

En 2003, la production d'énergie renouvelable du GPC se répartie comme suit :



### En conclusion

Les émissions de GES sont étroitement liées à l'utilisation de l'énergie.

Les principaux postes d'émissions de GES sont donc l'industrie, le secteur des bâtiments, les transports du fait de leurs consommations plus ou moins importantes de produits pétroliers et de gaz naturel.

L'*électricité* est le 1<sup>er</sup> poste de consommation d'énergie avec 42%, mais n'est responsable finalement que de 6% des émissions GES.

Les *produits pétroliers* et le *gaz naturel* représentent environ la moitié des consommations énergétiques, et sont responsables de plus 80% des émissions GES totales du GPC.

L'on peut soutenir qu'en amont de l'utilisation énergétique, diversifier les sources et économiser l'énergie sont les axes principaux à mettre en oeuvre pour lutter contre l'effet de serre.

On peut supposer que les quantités émises de GES ont relativement augmentées en 2009, ainsi l'objectif de résultat ne peut être atteint qu'à travers une politique ambitieuse et volontariste.

Comme tout territoire, le **Grand Pays de Colmar** se doit donc d'agir à son niveau, avec l'aide de tous ses acteurs pour prévenir ces évolutions en prenant part activement dans cette lutte devenue priorité tant sur le plan international, national que local.